



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Chine

Question écrite n° 15580

Texte de la question

M Guy Lengagne demande à M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, quelle attitude il entend adopter vis-à-vis de la Chine au regard des derniers événements. Les diplomates de chacun des membres de la communauté en Chine ont été sommés de regagner leurs pays respectifs, la France, dans le cadre de la mission qui lui sera confiée prochainement au sein de l'Europe, incitera-t-elle les Etats de la CEE à prendre d'autres mesures, sur le plan commercial notamment.

Texte de la réponse

Reponse. - Comme le sait l'honorable parlementaire, la France a immédiatement condamné la répression brutale qui s'est abattue sur la Chine et a adopté une attitude très ferme envers les autorités chinoises. Le Premier ministre a annoncé, dès le 6 juin, le gel à tous les niveaux de nos relations avec la Chine. Compte tenu de l'aggravation de la répression et des exécutions capitales qui ont eu lieu en Chine, en dépit d'appels répétés à la clémence, les Douze ont rendu publiques, le 27 juin lors du Conseil européen de Madrid, une série de mesures dont la France avait déjà décidé l'application en ce qui concerne : l'interrogation de la coopération militaire et embargo sur le commerce des armes avec la Chine, de la part des Etats membres ; la suspension des contacts ministériels bilatéraux et à haut niveau ; l'ajournement de nouveaux projets de coopération, tant de la communauté que des Etats membres ; la réduction des programmes de coopération culturelle, scientifique et technique aux seules actions qui pourraient conserver un sens dans les circonstances actuelles ; prolongation par les Etats membres des visas aux étudiants chinois qui le souhaitent ; notre ambassadeur a effectué le 20 juillet à Pékin conformément à la décision prise le 11 juillet par la réunion ministérielle de la CPE, une démarche visant à obtenir des autorités chinoises, le droit d'envoyer en Chine des observateurs indépendants pour assister aux procès et visiter les prisons. Cette demande a été rejetée par le gouvernement chinois.

Données clés

Auteur : [M. Lengagne Guy](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15580

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juillet 1989, page 3105